



## LA NÉTIQUETTE

La nétiquette est l'ensemble des conventions de bienséance régissant le comportement des internautes sur Internet, notamment lors des échanges dans les forums, dans les médias sociaux ou par courrier électronique. S'exprimer sur ces différentes plateformes exige courtoisie, politesse, respect des autres et respect de la langue.

La nétiquette de la Ville de Cap-Chat s'adresse aux membres du Conseil, aux employés ainsi qu'au grand public lorsqu'ils interviennent sur les plateformes Web de la Ville, ses espaces dédiés dans les médias sociaux ou encore lors d'échanges par courrier électronique.

Toute activité liée à l'utilisation des médias sociaux doit se faire dans le respect des lois québécoises et canadiennes.

### **Ne sont pas tolérés (exemples) :**

1. Les propos haineux, racistes, xénophobes, sexistes ou disgracieux envers l'origine ethnique, l'appartenance à une religion ou à un groupe d'âge.
2. Le langage vulgaire, obscène ou malveillant.
3. Les injures, les insultes, les attaques personnelles, les menaces ou le harcèlement envers une autre personne.
4. Les propos à caractère diffamatoire.
5. Le contenu plagié ou contrevenant aux droits d'auteur, de marque de commerce, etc.
6. Les messages envoyés à répétition, les chaînes de lettres et les pourriels (Spam, promotion, publicité).

### **Sont à éviter (exemples) :**

1. Les messages en majuscules, car les majuscules équivalent aux cris et elles peuvent être interprétées comme de l'agressivité.
2. Les messages sans rapport avec le sujet.
3. Les échanges sous forme de dialogue dans les lieux d'échanges publics (blagues, forums, etc.).

### **Sont à encourager (exemples) :**

4. Le respect de la vie privée des autres.
1. Le respect de votre interlocuteur.
2. La préoccupation pour le français : Respect de l'orthographe et de la grammaire. Des outils comme Antidote sont utiles pour corriger un texte ou un message.
3. La participation à la vie numérique et aux interactions sociales pour s'informer et partager.
4. Faire rayonner la mission et les messages officiels de la Ville.

### **Bonnes pratiques**

Lorsque vous êtes sur Internet et que vous utilisez les médias sociaux, vous êtes en public. Voici donc quelques recommandations pour protéger la réputation :

- Si vous avez un doute, ne publiez pas.
- Limitez-vous à votre domaine d'expertise.
- Citez vos sources, le cas échéant.
- Gardez des traces de vos interactions en ligne.

### **En cas d'utilisation inappropriée des médias sociaux**

Dans le cas d'une utilisation des médias sociaux inappropriée, la Ville de Cap-Chat pourra exiger du contrevenant qu'il retire sans délai le contenu jugé non conforme, de présenter ses excuses aux personnes lésées, voire lui retirer, sans plus d'avis, l'accès à cet espace Internet.